

## FLASH INFO – Université Paris-Sud – Faculté Jean Monnet, à Sceaux- LICENCE EN DROIT PAR VALIDATION DES ACQUIS (VAP)

Le département de la formation continue de la Faculté Jean Monnet (Université Paris-Sud) organise une formation permettant d'obtenir le diplôme national «Licence en droit » avec validation des acquis professionnels et personnels (VAP). Cette formation concerne des salariés(es) ayant un projet personnel, syndical, ou professionnel, nécessitant l'obtention d'un diplôme universitaire, ainsi que ceux voulant reprendre des études universitaires.

Peuvent y participer, entre autres : des conseiller-es prud'hommes, des défenseurs syndicaux, des responsables DLAJ ou des personnes voulant passer un concours de contrôleur ou d'inspecteur du travail, de greffier ...

La pédagogie est adaptée pour des adultes. Les résultats sont probants : 85% des participant(e)s obtiennent le diplôme et certain(e)s poursuivent leur formation en s'inscrivant en Master de Droit.

### Accès à la formation

La validation des acquis permet d'intégrer directement l'année de Licence (L3). Les candidat-es, sélectionné-es sur dossier, doivent posséder des connaissances juridiques (notamment en droit du travail) et justifier de trois années d'activité professionnelle.

### La durée de la formation

1020 heures d'enseignement. Cette formation s'effectuera d'octobre 2020 à juin 2021, à la faculté Jean Monnet, à Sceaux (92), avec des universitaires et des intervenant-es professionnel-les (groupe d'environ 15 personnes).

### Le financement

La formation peut être financée dans le cadre du Compte Personnel Formation ou dans le cadre du plan formation de l'entreprise. La personne ressource de l'université concernant le montage financier est Christine REY, [christine.rey@u-psud.fr](mailto:christine.rey@u-psud.fr), 01 40 91 18 21

### Contenu de la formation

**Programme du 1er semestre** : Introduction au droit - Histoire du droit - Droit civil - Droit constitutionnel - Droit pénal - Histoire du droit public - Économie de l'entreprise - Expression orale et écrite - Travaux tutorés.

**Programme du 2ème semestre** : Droit social - Droit administratif - Droit pénal - Droit des obligations - Droit fiscal - Droit processuel - Droit des biens - Droit commercial - Droit des sociétés - Libertés publiques - Droit institutionnel de l'Union européenne - Travaux tutorés.

Les candidat(e)s obtiennent la Licence après avoir participé, selon les matières, aux examens écrits et oraux et avoir obtenu des notes suffisantes lors du contrôle continu des connaissances.

### Renseignements et inscription

Département formation continue, Faculté Jean Monnet, 54 boulevard Desgranges, 92330 Sceaux – Tél. : 01 40 91 18 20 - E-mail : [monique.ple@u-psud.fr](mailto:monique.ple@u-psud.fr)

Le dossier de candidature est à remplir avant le 1er juin 2020.

Le référent confédéral pour cette formation et l'accompagnement des militants(es) souhaitant préparer ce diplôme est Francine DESNOS, Espace confédéral Vie syndicale CGT – E-mail : [f.desnos@cgt.fr](mailto:f.desnos@cgt.fr) – 06 08 54 83 39